

Master 1 Droit de la propriété intellectuelle, du numérique et de l'espace

Responsable pédagogique : Pauline Léger

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél..... Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	Semestre	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de Compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Maîtriser les fondamentaux			13					10/20
2 UE au choix :								
Droit civil : contrats spéciaux	☐	1	5	30	15	ECT	ET	7/20
Protection internationale et européenne des droits de l'Homme	☐	1	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit commercial 1 : Distribution, consommation et instruments de paiement	☐	1	5	30	15	ECT	ET	7/20
Droit international privé 1	☐	1	5	30	15	ECT	ET	7/20
1 UE au choix :								
Droit européen de la concurrence	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit de la concurrence	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
BCC2. Assurer la protection des créations intellectuelles et de l'innovation			14					10/20
Introduction à la propriété intellectuelle		1	4	30		ET	ET	7/20
Propriété littéraire et artistique (séminaires)		2	5	30		ET	ET	7/20
Propriété industrielle (séminaires)		2	5	30		ET	ET	7/20
BCC3. Appréhender l'environnement technique, social et économique de la société numérique			9					10/20
Droit international et européen du numérique		1	3	30		ET	ET	7/20
Droit du commerce électronique		2	3	20		ET	ET	7/20
Libertés individuelles et nouvelles techniques		2	3	20		ET	ET	7/20
BCC4. Intégrer les enjeux internationaux des technologies			7					10/20
IT Law		1	2	20		ET	ET	7/20
Intellectual property in common and civil law		2	2	20		ECI		7/20
Droit de l'espace et des industries de défense		2	3	30		ECI		7/20
BCC5. Élargir la perspective			9					10/20
UE libre ¹		1	3	20		VSN	VSN	
1 UE au choix :								
Procédure civile 2	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit du marché intérieur européen	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit civil : contrats spéciaux*	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Protection internationale et européenne des droits de l'Homme*	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit commercial 1 : Distribution, consommation et instruments de paiement*	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit international privé 1*	☐	1	3	30		ET	ET	7/20
1 UE au choix :								
Droit de l'aéronautique	☐	2	3	20		ECI		7/20
Droit de la culture	☐	2	3	30		ET	ET	7/20
Economie de l'information et de la connaissance	☐	2	3	20		ET	ET	7/20
BCC6. Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et/ou de recherche			8					10/20
Anglais (certification possible) **		1	3		30	ECI		7/20
Projet tutoré		2	5			ET	ET	7/20
Cycle de conférences professionnelles et d'approfondissement				15		VSN	VSN	
Total annuel			60					

* Ces UE ne peuvent pas être choisies 2 fois, dans le BCC1 et le BCC5.

**Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé sans obtention d'ECTS). Voir le département des langues.

¹ UVED, Droit et IA, engagement, entrepreneuriat, international (EUGLOH), développement durable, brevet IA, initiation à python, MOOC...
UEJF : droit de l'environnement + ¾ cours

Master 1 Droit de la propriété intellectuelle, du numérique et de l'espace

Responsable pédagogique : Pauline Léger

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : Validation sans note : le résultat est « Admis » « Ajourné » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 100% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : bloc de compétences et connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Chaque BCC doit être validé (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis ») ;
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC.
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Défaillant ».

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant